

El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...

70.780 Compte de lit (don de l'Égalité, Paris)
163.851 Deux tableaux (peysage)
230.055 Bains au soleil
1.231.630 Revolver half-dog (don de la Dynastie)

A ROUBAIX

Un Pétard Opportuno-Clérical.

La démission d'un Conseiller. — Joie réactionnaire. — Alerte camarades...

M. Adolphe Coupez, élu en 1892 et réélu en 1896 conseiller municipal de Roubaix sur la liste du Parti Ouvrier Français, a communiqué hier aux journaux réactionnaires et opportunistes de Roubaix et de Lille, la lettre suivante qu'il adressait en même temps au Préfet du Nord:

« Monsieur le Préfet,
J'ai le regret de vous remettre ma démission de conseiller municipal de la ville de Roubaix.

Les motifs de ma démission tiennent à des causes multiples, toutes aussi graves que les autres, tant au point de vue économique qu'au point de vue politique.

En s'abstenant de communiquer sa lettre au *Réveil du Nord* et à *l'Égalité*, M. Adolphe Coupez a ouvert sur le but de son acte, le champ aux hypothèses les plus malveillantes et nous-même qui pourtant connaissons la versatilité de caractère de M. Coupez et qui cependant l'avons défendu au sein de l'Assemblée générale du Parti Ouvrier français fut élaborée la liste des candidats, nous en sommes à nous demander si nous ne nous trouvons pas en présence d'un cas psychologique analogue à celui qu'il nous fut donné d'observer chez M. Branquet.

Mais nous ne voulons pas insister pour aujourd'hui. L'avenir se chargera bien de nous édifier. En attendant, nous sommes M. Coupez de préciser les causes multiples, économiques et politiques, qui l'ont poussé à agir comme il l'a fait.

M. Coupez ne peut pas se dérober à cette obligation. Comme conseiller municipal, il relève de ses électeurs. C'est devant ses électeurs qu'il doit s'expliquer carrément, hautement, sans ambages et sans détours, et le Parti ouvrier qui la parole soit donnée, défendu — alors que le *Réveil* et le *Journal* ont tourné en ridicule, à l'offrant hémimallénairement sa tête, — à l'obligation d'organiser, dans ce but, un grand rassemblement public et contradictoire.

Il ne faut pas, en effet, que quelque médiocre qui soit l'envoyeur de M. Coupez, l'opinion publique à Roubaix, à Lille et ailleurs, reste sous le coup de ses imputations vagues. Quant à celles que le conseiller démissionnaire précise, nous allons en démontrer tout de suite la puérilité sinon l'inanité absolue.

M. Coupez a passé sa vie de conseiller à écouter et à déculotter une idée qui à la fin, a dégénéré en marotte. Il existe à Roubaix un vrai immeuble où, depuis plusieurs années, les araignées tissent paisiblement leur toile. C'est l'ancien collège situé dans la rue du même nom.

M. Coupez qui ne saurait cependant avoir la prétention de loger toutes les araignées sous son crâne, avait rêvé de faire démanteler celles qui ont élu domicile à l'endroit où les potaches s'ébroussaient naguère et, à la fin, à la même époque, il avait soumis à l'ancien conseil un rapport long diffus, filandreux qui concluait, à la transformation du collège abandonné, en un hôpital et un hospice pour les vieux ménages.

On est beau représentant à ce philanthrope tranchant que pour réaliser son projet, il faudrait des centaines et des centaines de mille francs, que la ville ne pouvait, pour le moment du moins, s'engager dans ces dépenses; qu'il serait même moins ruineux de construire un hôpital et un hospice tout neufs; que des pourparlers étaient ou allaient être ouverts avec l'administration des hospices à qui la ville offrait la cession du Vieux-College, en échange du terrain sur lequel est construit la Mairie... rien n'y fit. M. Coupez tenait à son idée barroque, irréalisable et pendant 365 jours, cette idée a troublé son cerveau au point de le faire accoucher aujourd'hui de la lettre perdue que l'on connaît.

Voilà l'acte de M. Coupez jugé en lui-même. Aux conséquences maintes et maintes.

Oh! elles ne seront pas bien graves. M. Coupez a abandonné avec une désinvolture qu'exagère seulement ses inattendus et cérébraux des amis de vieille date, à un moment où son évolution pourrait être considérée comme une trahison. On est gêné dans le Parti ouvrier. On se plaindra et, dans quelques jours, il n'y paraîtra plus de cette amputation volontaire d'un membre du Conseil.

Mais les réactionnaires vont s'agiter, les opportunistes, leurs fidèles alliés, vont broder sur cette démission toutes sortes d'histoires saugrenues; il n'importe donc que, sans plus tarder, le Parti ouvrier mette M. Coupez en demeure, ainsi que nous le lui conseillons plus haut, de préciser les affirmations vagues que contient sa lettre et d'accepter la démission n'est-elle à aucun moment l'objet de nos adversaires. Il y va de l'honneur politique de M. Coupez et de l'intérêt du Parti socialiste tout entier. Ce serait une faute, une très grave faute, d'effectuer aujourd'hui le regard de ceux qui nous critiquent ou nous contumelient, le détail que l'ancien conseil officia de 1893 à 1896 pour ceux qui s'abandonnent à la violence que l'on sait.

Nous devons prendre la critique et la calomnie à leur racine et les excruder dès qu'elles commencent à se ma-

nifester. A ce prix seulement nous resterons invincibles.
Un dernier mot: que nos amis de Roubaix jettent un regard sur les huit mois qui se sont écoulés depuis les élections municipales et qu'ils se demandent, chacun à part soi, si trop souvent les rancunes et les inimitiés personnelles n'ont pas dominé les intérêts généraux du Parti?

Pourquoi dissimulons-nous? Il s'est creusé à Roubaix un malaise qui fort heureusement tend à disparaître et que l'union de nos adversaires aussi bien que leur puissance d'action rendent dangereux. Il y a quelques jours nous avons crié: Alerte! Nous répétons notre cri, persuadés que le pétard lancé par M. Coupez — et qui justifie pleinement nos appréhensions — suffira pour redonner à notre propagande cette vigueur, cette énergie, cette ardeur grâce auxquelles nous avons triomphé de toutes les embûches, de tous les lâchages et de toutes les trahisons du passé.

G. SIAUVE-EVAUSY.

DERNIÈRE HEURE

(Par Service Spécial)

DESCHANEL A CARMUAX

Carmuax, 27 décembre.

Les républicains honnêtes, qui démentent pas à la caisse du contre-facteur Rosquier, et les socialistes ont observé la meilleure attitude à l'occasion de la conférence organisée par le Comité Deschanel et qui a eu lieu à Carmuax, le 26 décembre.

Le nommé Deschanel, a naturellement recueilli les applaudissements de la réaction opportuniste et de la réaction Deschanel et des environs qui avait fait halle. Mais nous sommes heureux de constater que tous les travailleurs sont restés en dehors de cette manifestation, aussi ridicule que bruyante, et ont donné aux bêtes fauves de l'opportunisme cararnaxin, un leçon en ne se montrant pas au défilé, par des attitudes et par des attitudes indignes de leur rang et de leur rang.

LA GRÈVE DE LA SEYNE

Toulon, 27 décembre.

Les grévistes de la Seyne ont eu une entrevue avec les patrons, une entrevue qui n'a abouti à rien. Les patrons ont refusé le rachat réclamé par les grévistes, du contremaître Audibert. En conséquence les grévistes ont décidé de continuer la grève.

LETTRES OUVERTES

à M. le Ministre de la Justice par un tisseur de Toncoing

Deuxième lettre.

Dans ma précédente lettre, Monsieur le Ministre, vous m'avez signalé l'étrange conduite de deux fonctionnaires du département du Nord qui, au mépris de toute justice et de toute vérité, vous ont trahi sur la situation exacte des lieux, villes et villages, au sujet de la grève des moines d'ordreville, sur l'utilité incontestable, pour une nombreuse population, d'une réforme dans l'organisation judiciaire actuelle.

Je vous ai dit que dans certains cas de saisie, le tisseur n'est pas possible, malgré l'extrême urgence.

Vous avez, dès lors, j'en suis sûr, déploré d'avoir été si mal servi par des fonctionnaires dont le devoir était de tenir compte de l'impossibilité ou vous êtes, précises de la batterie des anciens combattants du Parti ouvrier.

Aux fortifications, de nommer des socialistes se joignent au contraire et c'est un nombre de plus de 800 que nous entrions à Fives, clairons sonnant, tambours battant.

Le cortège se grossit encore par l'arrivée des groupes de Fives et de Saint-Maurice.

Sur tout le parcours, jusqu'à Hellemmes, l'affluence est considérable. Les citoyens se pressent, les trottoirs sont bondés, les fenêtres sont garnies de curieux qui regardent passer les manifestants. Mais pas un cri, pas le moindre incident.

L'arrivée à Hellemmes a lieu à 3 heures. Le cortège s'arrête rue Sadi-Carnot, à la Petite-Mairie, où est le siège du comité hellemmes.

Les socialistes lillois sont reçus par le citoyen Krebs, maire d'Hellemmes, entouré de ses adjoints et de tous les membres du Conseil municipal. Les membres des comités d'arrondissement sont présents avec l'insigne à la boutonnière.

Puis nous voyons arriver les membres du groupe La Justice d'Anstaing, parmi lesquels nous remarquons les citoyens Paquet, Lemaire, etc., les groupes d'Ascq, de Mons en Barrois, de Lessennes, de Roubaix, de Loos, etc.

Malgré la nombreuse affluence, la colonne se forme rapidement et se dirige vers le cimetière.

Sans aucune exagération, nous pouvons dire qu'elle se composait de plus de 3.000 citoyens et citoyennes.

de tribunal de première instance, il y avait aussi inscrit au barreau de Lille.

Quelle facilité des lors d'organiser à Roubaix un bureau d'assistance judiciaire!

Combien de sièges de tribunaux de première instance, tout installés et tout complets, n'ont pas ce nombre d'avocats.

MOULIN TONION.

LE LEGS BOUCHER DE PERTHES

de Roubaix

Hier matin, à onze heures, a eu lieu à la mairie de Roubaix dans la salle des délibérations du Conseil municipal, la distribution des récompenses du legs Boucher de Perthes.

Peu de personnes assistaient à cette cérémonie, il n'y avait guère que les parents de celles qui ont été récompensées.

Au bureau, le citoyen De Cock, adjoint, président, entouré de ses collègues, MM. Louis Carpentier et Victor Patis, conseillers municipaux, M. Georges Motte, délégué de la Chambre de commerce, M. Abbé Ghanquart, délégué de la Société d'émulation.

Le citoyen De Cock, ouvre la séance et s'exprime en ces termes:

Messieurs, Messieurs,

La Commission instituée conformément aux dispositions du testament de M. Boucher de Perthes, a eu cette année un travail assez délicat à accomplir, vu la valeur de certaines des concurrentes, et c'est ce qui a amené la Commission à diviser la prime de 500 francs en deux médailles d'or et deux médailles d'argent.

Permettez-moi, Messieurs et Messieurs, d'adresser mes plus vives félicitations à M. Deschanel et à M. Sidonie Deschanel qui ont obtenu chacune, une prime de 250 francs, ainsi qu'à Mesdemoiselles Cecil-Wagon, née de nos lauréates de l'année dernière, et Céline Sprit, auxquelles nous avons décerné les médailles d'encouragement.

Je donne la parole à M. le Rapporteur. Je vais motiver les décisions prises par la Commission.

Après que le rapporteur eut donné connaissance des décisions de la commission, la distribution des récompenses a eu lieu. La cérémonie était terminée à midi.

Manifestation Socialiste AU CIMETIÈRE D'HELLEMES

Depuis plusieurs jours, nous avions annoncé que le Parti ouvrier organisait une manifestation devant avoir lieu hier, au cimetière d'Hellemmes, pour l'anniversaire de la mort du citoyen Holgard.

Les membres de la section d'Hellemmes de la Légion du Peuple, pour partie en corps à Hellemmes.

Mais le préfet Velburand, dans le but évident de faire échouer cette manifestation, a délégué un officier de troupe, envoyé, au dernier moment, c'est-à-dire hier matin, à la mairie de Hellemmes, pour empêcher la manifestation.

Mais nos amis, en arrivant à la Mairie du Peuple, étaient prévenus de ces menaces et ils avaient la sagesse de partir aussitôt. Les uns se rendirent à la porte de Fives et d'autres à la porte de Hellemmes.

Le cortège se grossit encore par l'arrivée des groupes de Fives et de Saint-Maurice.

Sur tout le parcours, jusqu'à Hellemmes, l'affluence est considérable. Les citoyens se pressent, les trottoirs sont bondés, les fenêtres sont garnies de curieux qui regardent passer les manifestants. Mais pas un cri, pas le moindre incident.

L'arrivée à Hellemmes a lieu à 3 heures. Le cortège s'arrête rue Sadi-Carnot, à la Petite-Mairie, où est le siège du comité hellemmes.

Les socialistes lillois sont reçus par le citoyen Krebs, maire d'Hellemmes, entouré de ses adjoints et de tous les membres du Conseil municipal. Les membres des comités d'arrondissement sont présents avec l'insigne à la boutonnière.

Puis nous voyons arriver les membres du groupe La Justice d'Anstaing, parmi lesquels nous remarquons les citoyens Paquet, Lemaire, etc., les groupes d'Ascq, de Mons en Barrois, de Lessennes, de Roubaix, de Loos, etc.

Malgré la nombreuse affluence, la colonne se forme rapidement et se dirige vers le cimetière.

Sans aucune exagération, nous pouvons dire qu'elle se composait de plus de 3.000 citoyens et citoyennes.

Ed tète marchent deux camarades portant une superbe et grande couronne d'immortelles rouges, avec l'inscription suivante:

Le Parti ouvrier Français
au citoyen Holgard

La batterie des Anciens combattants arrive ensuite puis le maire et le conseil municipal d'Hellemmes au complet; les membres de comité du Parti ouvrier d'Hellemmes et ceux de Lille et de ses environs.

Nous remarquons dans l'assistance plusieurs conseillers municipaux de Lille, et le citoyen H. Ghesquière, adjoint au maire de Lille et conseiller général.

de Roubaix et de Lille, et de ses environs.

Le maire, notre ami Krebs, se précipitant à l'avant, garantit qu'aucun incident ne se produirait, avait cependant pris le soin d'envoyer deux gendarmes à Hellemmes.

A l'arrivée du cortège au cimetière, quatre gendarmes, dont un brigadier se trouvaient auprès de la tombe d'Holgard.

Au cimetière

Il est quatre heures quand le cortège pénètre dans le cimetière. Dans l'ordre le plus parfait, tous les citoyens parcourent, tête nue, la grande allée et l'on arrive à la tombe du citoyen Holgard.

Un bien modeste cercueil, mais bien entretenu et plusieurs couronnes et bouquets déposés. Nous relisons sur celles-ci quelques inscriptions.

Le Parti ouvrier. — Société de Secours mutuels des chemins de fer. — Secours mutuels des chemins de fer. — Hellemmes à leur ami.

Le citoyen Krebs, maire d'Hellemmes, a prononcé un discours qui a vivement ému l'assistance.

Il a rendu hommage à la vie, à son travail et à sa lutte, du citoyen Holgard. Ouvrier laborieux, socialiste convaincu, une nature généreuse, Holgard n'avait rien de commun avec les bourgeois capitalistes.

Notre désir, citoyens et citoyennes, a dit, en terminant, le citoyen Krebs, c'est de ne jamais laisser la cause que nous défendons, à l'abri de la mer, dans les prochaines batailles, à la merci d'un coup de main de la bourgeoisie capitaliste.

Le citoyen Henri Ghesquière prend ensuite la parole.

« Je ne compte pas, dit notre ami, avoir de discours à prononcer sur cette tombe. Mais le citoyen Holgard, maire de Lille, ayant été empêché, pour cause de maladie, de prendre part à cette manifestation, je tiens à rendre publiquement hommage à notre regretté camarade Holgard, au nom de la section lilloise du Parti ouvrier et des camarades socialistes de Lille ».

Holgard était un camarade de vieille date, un vaillant lutteur, et c'est pas sans émotion que l'on se trouve devant cette tombe fermée.

« La vie du citoyen Holgard doit nous servir d'exemple, dit le préfet Velburand, et nous devons nous inspirer de sa vie jusqu'au dernier souffle de notre vie pour le triomphe définitif du programme du Parti ouvrier ».

Après le discours du préfet Velburand, un de nos collaborateurs en termes énergiques, donne la parole à M. le préfet Velburand, qui a eu cette belle parole pour faire échouer cette belle manifestation. Il rappelle les faits tels qu'ils sont et termine en disant que le préfet Velburand ne méritait que le mépris de tous les socialistes.

La foule s'éboule lentement et vivement impressionnée.

A la vue du cimetière, des camarades ont eu une quête fructueuse au profit de la veuve et des enfants du regretté Holgard.

PERSONNALITÉS

Parce que nous avons dénoncé un fait qui nous a paru scandaleux l'élevation imminente de M. Durand au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Parce que nous avons dénoncé un fait qui nous a paru scandaleux l'élevation imminente de M. Durand au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Parce que nous avons dénoncé un fait qui nous a paru scandaleux l'élevation imminente de M. Durand au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Parce que nous avons dénoncé un fait qui nous a paru scandaleux l'élevation imminente de M. Durand au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Parce que nous avons dénoncé un fait qui nous a paru scandaleux l'élevation imminente de M. Durand au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Parce que nous avons dénoncé un fait qui nous a paru scandaleux l'élevation imminente de M. Durand au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Parce que nous avons dénoncé un fait qui nous a paru scandaleux l'élevation imminente de M. Durand au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Parce que nous avons dénoncé un fait qui nous a paru scandaleux l'élevation imminente de M. Durand au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Parce que nous avons dénoncé un fait qui nous a paru scandaleux l'élevation imminente de M. Durand au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Parce que nous avons dénoncé un fait qui nous a paru scandaleux l'élevation imminente de M. Durand au grade d'officier de la Légion d'honneur.

El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...

El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...

El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...

El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...

El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...

El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...

El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...

El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...
El cependant, le Sénat...

ELECTIONS LÉGISLATIVES

du 27 décembre

Paris, 27 décembre.

190 arrondissement. — 2e circonscription
Inscrits, 7.577. — Votants, 4.642
Girard, socialiste, 2.372 voix (81)
Brevet, socialiste, 1.768 voix

3e circonscription de Saint-Denis (Seine)
Inscrits, 14.576. — Votants, 9.621
André Lefèvre, socialiste, 4.546 voix
Rigault, opportuno-clérical, 4.761 (47)
Blanc et nuls, 161.

4e circonscription de Saint-Denis (Seine)
Inscrits, 14.576. — Votants, 9.621
André Lefèvre, socialiste, 4.546 voix
Rigault, opportuno-clérical, 4.761 (47)
Blanc et nuls, 161.

5e circonscription de Saint-Denis (Seine)
Inscrits, 14.576. — Votants, 9.621
André Lefèvre, socialiste, 4.546 voix
Rigault, opportuno-clérical, 4.761 (47)
Blanc et nuls, 161.

6e circonscription de Saint-Denis (Seine)
Inscrits, 14.576. — Votants, 9.621
André Lefèvre, socialiste, 4.546 voix
Rigault, opportuno-clérical, 4.761 (47)
Blanc et nuls, 161.

7e circonscription de Saint-Denis (Seine)
Inscrits, 14.576. — Votants, 9.621
André Lefèvre, socialiste, 4.546 voix
Rigault, opportuno-clérical, 4.761 (47)
Blanc et nuls, 161.

8e circonscription de Saint-Denis (Seine)
Inscrits, 14.576. — Votants, 9.621
André Lefèvre, socialiste, 4.546 voix
Rigault, opportuno-clérical, 4.761 (47)
Blanc et nuls, 161.

9e circonscription de Saint-Denis (Seine)
Inscrits, 14.576. — Votants, 9.621
André Lefèvre, socialiste, 4.546 voix
Rigault, opportuno-clérical, 4.761 (47)
Blanc et nuls, 161.

10e circonscription de Saint-Denis (Seine)
Inscrits, 14.576. — Votants, 9.621
André Lefèvre, socialiste, 4.546 voix
Rigault, opportuno-clérical, 4.761 (47)
Blanc et nuls, 161.

11e circonscription de Saint-Denis (Seine)
Inscrits, 14.576. — Votants, 9.621
André Lefèvre, socialiste, 4.546 voix
Rigault, opportuno-clérical, 4.761 (47)
Blanc et nuls, 161.

12e circonscription de Saint-Denis (Seine)
Inscrits, 14.576. — Votants, 9.621
André Lefèvre, socialiste, 4.546 voix
Rigault, opportuno-clérical, 4.761 (47)
Blanc et nuls, 161.

13e circonscription de Saint-Denis (Seine)
Inscrits, 14.576. — Votants, 9.621
André Lefèvre, socialiste, 4.546 voix
Rigault, opportuno-clérical, 4.761 (47)
Blanc et nuls, 161.

14e circonscription de Saint-Denis (Seine)
Inscrits, 14.576. — Votants, 9.621
André Lefèvre, socialiste, 4.546 voix
Rigault, opportuno-clérical, 4.761 (47)
Blanc et nuls, 161.

15e circonscription de Saint-Denis (Seine)
Inscrits, 14.576. — Votants, 9.621
André Lefèvre, socialiste, 4.546 voix
Rigault, opportuno-clérical, 4.761 (47)
Blanc et nuls, 161.

FABRICATION DE SOUS

Paris, 27 décembre.

La crise de la monnaie de bilion, qui a sévi durant une partie de l'année, est en voie d'apaisement. La circulation des sous étrangers, est en quelque sorte, totalement arrêtée. Mais pour parer aux nécessités des échanges, il a fallu accroître la monnaie de bilion française, pour compléter la monnaie étrangère frappée d'interdit. C'est à quoi l'on travaille activement en ce moment.

La fabrication des sous français a reçu, il y a quelques semaines, un développement considérable.

A la rentrée de l'Assemblée, le ministre a demandé et obtenu de l'Assemblée, crédits pour accélérer cette fabrication et la porter jusqu'à 800.000 francs. C'est, en effet, la somme qui a été reconnue nécessaire pour faire face aux besoins créés par le retrait des sous étrangers.

Cette fabrication se poursuit actuellement à raison de 20.000 francs par jour, et se continuera jusqu'au début de la semaine, jusqu'à complet achèvement de la commande.

M. DOUMER EN INDO-CHINE

Paris, 27 décembre.

La *Liberté* écrit que la nomination du successeur de M. Roussin au poste de gouverneur de l'Indo-Chine sera réglée dans le Conseil des Ministres, de mardi.

M. Doumer, dont il avait été question, a été reçu ce matin par le ministre des colonies.

On annonce que la nomination de M. Doumer paraîtra mercredi à l'*Officiel*.

TIRAGE AU SORT DANS LE NORD

Voici les dates auxquelles aura lieu le tirage au sort de la classe 1898, dans le département du Nord:

Arrondissement de Lille. — Pont-à-Mousson, lundi 19 janvier, 9 h. du matin. — La Bassée, mardi 19 A. H. 11 du matin. — Lille-Est, mercredi 20 à 9 h. du matin. — Lille-Nord, mercredi 20 à 2 h. du soir. — Lannoy, jeudi 21 à 8 h. 1/2 du matin. — Quénouilly, vendredi 22 à 9 h. du matin. — Lille-Nord-Est, samedi 23 à 9 h. du matin. — Lille-Ouest, samedi 23 à 2 h. du soir. — Seclin, lundi 25 à 9 h. 1/2 du matin. — Hazebrouck, mardi 26 à 9 h. du matin. — Lille-Sud, mercredi 27 à 9 h. du matin. — Tourcoing-Nord, mercredi 27 à 9 h. du matin. — Tourcoing-Nord-Est, vendredi 29 à 10 h. 1/2 du matin. — Tourcoing-Sud, samedi 30 à 9 h. du matin. — Cysoing, lundi 1er février à 9 h. du matin. — Armentières, mardi 2 à 9 h. du matin. — Lille-Sud, mercredi 3, 9 h. du matin. — Lille-Centre, mercredi 3, 2 h. du soir. — Roubaix-Est, jeudi 4 à 8 h. 1/2 du matin. — Roubaix-Nord, vendredi 5 à 8 h. 1/2 du matin. — Roubaix-Ouest, samedi 6 à 8 h. 1/2 du matin.

Arrondissement d'Arras. — Bavai, mardi 19 janvier, 10 h. 1/2 du matin. — Arras-Nord, mercredi 20, 10 h. 1/2 du matin. — Arras-Sud, mercredi 20, 10 h. 1/2 du matin. — Solre-le-Château, mardi 26, 10 h. 1/2 du matin. — Arras-Sud, mercredi 27, 10 h. 1/2 du matin. — Le Quesnoy-Est, mardi 27, 8 h. 1/2 du matin. — Le Quesnoy-Ouest, mardi 27, 9 h. 1/2 du matin. — Trelon, mercredi 28, 10 h. du matin. — Maubeuge, jeudi 4, 9 h. du matin. — Landrethun, samedi 6, 9 h. 1/2 du matin.

Arrondissement d'Hazebrouck. — Hazebrouck-Nord, mardi 26 janvier, 9 h. 1/2 du matin. — Hazebrouck-Sud, mardi 26, 11 h. du matin. — Baillet Nord-Est, mercredi 27, 9 h. 1/2 du matin. — Baillet-Sud-Ouest, mercredi 27, 11 h. du matin. — Mériage, samedi 30, 10 heures du matin. — Cassel, mardi 2 février, 9 h. 1/2 du matin. — Steenvoorde, mercredi 3, 9 h. 1/2 du matin.

Arrondissement de Cambrai. — Clary, lundi 18 janvier, 10 heures 1/2 du matin. — Cambrai-Est, lundi 19, 9 heures 1/2 du matin. — Cambrai-Ouest, mardi 19, 2 heures du soir. — Le Cateau, mercredi 20, 10 heures 3/4 du matin. — Maroing, vendredi 22, 1 heure 1/2 du soir. — Carnières, samedi 23, 10 heures du matin.

Arrondissement de Douai. — Aulnoy-lez-Lille, lundi 18 janvier, 9 h. du matin. — Orchies, mercredi 20, 11 h. du soir. — Douai-Nord, samedi 23, 2 h. du soir. — Marchiennes, mardi 27, 10 h. du matin. — Douai-Ouest, vendredi 29, 2 h. du soir. — Douai Nord, samedi 30, 2 h. du soir.

Arrondissement de Valenciennes. — Valenciennes-Nord, lundi 18 janvier, 9 h. du matin. — Valenciennes-Sud, lundi 18 janvier, 9 h. du matin. — Valenciennes-Est, mardi 19, 10 h. du matin. — Valenciennes-Ouest, mardi 19, 10 h. du matin. — Valenciennes-Nord-Est, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Sud-Est, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Ouest-Est, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Nord-Ouest, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Sud-Ouest, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Est-Ouest, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Ouest-Ouest, mercredi 20, 11 h. du matin.

Arrondissement de Valenciennes. — Valenciennes-Nord, lundi 18 janvier, 9 h. du matin. — Valenciennes-Sud, lundi 18 janvier, 9 h. du matin. — Valenciennes-Est, mardi 19, 10 h. du matin. — Valenciennes-Ouest, mardi 19, 10 h. du matin. — Valenciennes-Nord-Est, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Sud-Est, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Ouest-Est, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Nord-Ouest, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Sud-Ouest, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Est-Ouest, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Ouest-Ouest, mercredi 20, 11 h. du matin.

Arrondissement de Valenciennes. — Valenciennes-Nord, lundi 18 janvier, 9 h. du matin. — Valenciennes-Sud, lundi 18 janvier, 9 h. du matin. — Valenciennes-Est, mardi 19, 10 h. du matin. — Valenciennes-Ouest, mardi 19, 10 h. du matin. — Valenciennes-Nord-Est, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Sud-Est, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Ouest-Est, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Nord-Ouest, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Sud-Ouest, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Est-Ouest, mercredi 20, 11 h. du matin. — Valenciennes-Ouest-Ouest, mercredi 20, 11 h. du matin.

LETS BOUCHER DE PERTHES

Hier matin, à onze heures, a eu lieu à la mairie de Roubaix dans la salle des délibérations du Conseil municipal, la distribution des récompenses du legs Boucher de Perthes.

Permettez-moi, Messieurs et Messieurs, d'adresser mes plus vives félicitations à M. Deschanel et à M. Sidonie Deschanel qui ont obtenu chacune, une prime de 250 francs, ainsi qu'à Mesdemoiselles Cecil-Wagon, née de nos lauréates de l'année dernière, et Céline Sprit, auxquelles nous avons décerné les médailles d'encouragement.

Je donne la parole à M. le Rapporteur. Je vais motiver les décisions prises par la Commission.

Après que le rapporteur eut donné connaissance des décisions de la commission, la distribution des récompenses a eu lieu. La cérémonie était terminée à midi.

Après que le rapporteur eut donné connaissance des décisions de la commission, la distribution des récompenses a eu lieu. La cérémonie était terminée à midi.

Manifestation Socialiste AU CIMETIÈRE D'HELLEMES

Depuis plusieurs jours, nous avions annoncé que le Parti ouvrier organisait une manifestation devant avoir lieu hier, au cimetière d'Hellemmes, pour l'anniversaire de la mort du citoyen Holgard.

Les membres de la section d'Hellemmes de la Légion du Peuple, pour partie en corps à Hellemmes.

Mais le préfet Velburand, dans le but évident de faire échouer cette manifestation, a délégué un officier de troupe, envoyé, au dernier moment, c'est-à-dire hier matin, à la mairie de Hellemmes, pour empêcher la manifestation.